



lundi 24 septembre 2018

Contre le chômage... haro sur les chômeurs ?

Le gouvernement a dévoilé les grandes lignes de la prochaine réforme de l'assurance-chômage. « Tout est ouvert » à la négociation, dit la ministre du Travail... tant que cela permet de réaliser entre 3 et 4 milliards d'économies supplémentaires en trois ans. Les réformes envisagées sont toutes synonymes de baisse des droits pour les chômeurs.

Il n'y a qu'à « traverser la rue » ?

Pour ce gouvernement comme pour les précédents, les seuls responsables du chômage seraient... les chômeurs. « Si vous êtes prêt et motivé, dans l'hôtellerie, les cafés, la restauration, dans le bâtiment (...), du travail, je traverse la rue et je vous en trouve » a récemment balancé Macron à un jeune horticulteur au chômage. De quoi prendre la rue, plutôt que la traverser.

Non. Les responsables du chômage, ce sont les employeurs, et en premier lieu les patrons des grandes entreprises qui ne cessent de licencier ou de supprimer des emplois, se contentant de recourir à la sous-traitance ou à des contrats précaires. En 2017, plus de 90 % des embauches ont été faites sous forme de CDD, dont 80 % de moins d'un mois.

Personnes « en activité réduite » : encore trop riches au goût de Macron

« Permittents » : c'est le nouveau nom pour désigner ces chômeurs « en activité réduite » cumulant emploi et allocation. Leur nombre a explosé, augmentant de 60 % entre 2012 et 2017. Ils sont 1,7 million à aligner les contrats courts (280 000 sont en contrat de moins d'un mois !). Le gouvernement voudrait revenir sur ce cumul. Il entend aussi supprimer le dispositif permettant à une personne ayant plusieurs employeurs (une aide à domicile, par exemple) de toucher une allocation lorsqu'elle perd un contrat.

Macron veut faire payer ceux qui galèrent en cumulant plusieurs petits emplois. Mais si les salaires étaient suffisamment élevés, un seul emploi temps plein suffirait et il n'y aurait pas besoin de complément.

Le gouvernement veut aussi réviser les règles de calcul pour réduire encore les indemnités de chômage,

rendre les allocations plus dégressives dans le temps. Et il entend modifier encore à la baisse la notion (déjà mensongère) « d'offre raisonnable d'emploi » qu'un chômeur n'a pas le droit de refuser sous peine de perdre ses allocations. Il faudrait accepter la première offre de Pôle emploi, même la plus pourrie, la moins bien payée, loin de chez soi.

En revanche, le « bonus-malus » sur les taxes patronales, que le gouvernement avait évoqué pour pénaliser les entreprises abusant des contrats courts, est déjà en train de partir dans les brumes.

Des attaques qui appellent une riposte d'ensemble

Ces attaques contre les chômeurs visent l'ensemble des travailleurs. Après les lois qui facilitent les licenciements, la hausse de la CSG qui affecte de nombreux retraités, ou la réforme d'ores et déjà annoncée sur les retraites, le gouvernement poursuit sa guerre de classe.

Parallèlement, il accélère sa politique de suppression d'emplois publics, avec 120 000 fonctionnaires en moins d'ici 2022, dont 2 600 suppressions de postes dans l'enseignement secondaire en 2019. Les emplois aidés, déjà passés de 450 000 à 200 000 l'an dernier, devraient à nouveau être divisés par deux l'an prochain. Une manière bien étrange de lutter contre le chômage.

Il faut une réponse à l'échelle de l'ensemble du monde du travail. Le 9 octobre, plusieurs confédérations syndicales appellent à une journée de grève interprofessionnelle, public-privé. C'est une première occasion d'occuper « la rue ». Et surtout de préparer sérieusement la suite : le véritable affrontement tous ensemble contre la politique du gouvernement et du patronat.

Il suffit de traverser la rue... pour manifester !

Alors que le manager président Macron nous explique qu'il suffit de traverser la rue pour trouver un emploi, l'hydre à deux têtes PSAAltédia nous propose une solution évidente : des propositions de précarité harmonieuse, pour s'adapter à une galère pérenne ! Merci sans façons, nous avons un CDI à PSA et nous n'allons pas y renoncer pour du vent. La journée de grève du 9 octobre est l'occasion de montrer notre colère et de poser nos revendications.

Combien tu m'aimes ?

Ces derniers temps, Altédia et nos chefs n'ont jamais été aussi attentifs à la situation de chacun d'entre nous. Les voilà qui se préoccupent de notre avenir, ne cessent de nous questionner sur ce que nous allons faire par la suite... Des approches de plus en plus pressantes, qui sont à la limite du harcèlement. Autant d'amour, pour nous mettre hors de l'usine à coup de pied aux fesses, voilà qui risque de susciter... la haine en retour !

Le surchef en surchauffe

Le chef de secteur ne cesse de tourner en rond dans l'usine pour contrôler si nous portons bien nos équipements de sécurité, si nous n'utilisons pas nos téléphones portables à proximité de nos postes... Le voilà bien préoccupé de notre sécurité, mais aussi de trouver un prétexte pour nous sanctionner le cas échéant. Le navire coule, mais il met toute son énergie à briquer le pont et à vérifier que tout est en ordre. Le nez dans le guidon, attention à pas se prendre un mur !

Non au métro-boulot-dodo...

A Poissy, la direction a déclaré vouloir modifier beaucoup de lignes de bus. Dès le 1er octobre elle veut fusionner des lignes et supprimer de nombreux arrêts. Elle va même jusqu'à faire disparaître des bus pour des retours du matin et du soir : pour certains, ça va être l'horreur pour revenir chez soi en train. Elle ne laisse que quelques jours aux salariés pour se préparer : qu'importe s'ils n'ont pas de voiture ou de permis.

Avec 1,7 milliards d'euros gagnés en 6 mois, PSA a les moyens de maintenir ou d'améliorer les moyens de transports (et même de payer le taxi aux salariés !). En supprimant à nouveau des arrêts et des lignes, la direction cherche sans doute à pousser à la démission des salariés. Mais elle peut aussi provoquer la colère.

Week-end pourri

A Poissy vendredi dernier, juste avant le week-end, la direction a annoncé l'annulation de la séance du dimanche pour toute l'usine, et de celle du samedi à

l'Emboutissage. En résumé PSA ne se fatigue pas, elle programme quasiment tous les samedis et dimanches, puis les supprime quand ça lui chante. Elle bloque de cette manière les week-end pour travailler gratuitement ou pour rien...

Mais les salariés aussi peuvent pourrir la vie de la direction s'ils s'organisent. Sans notre travail il n'y a pas de bagnoles, donc pas de fric pour les riches. Il faudrait le leur rappeler.

PSA-Opel : externaliser pour mieux exploiter

Non content de supprimer des milliers d'emplois dans les usines Opel d'ici à 2020, PSA-Opel a annoncé l'externalisation du centre de R&D de Rüsselsheim en Allemagne et le transfert de 2 000 salariés chez le prestataire Segula. Sa promesse ne pas supprimer d'emplois avant 2023 n'engage que ceux qui y croient...

C'est une attaque contre tous les salariés du groupe. En sous-traitant ses activités, PSA impose aux travailleurs en Allemagne un statut plus précaire. Ceux-ci seront mis en concurrence avec ceux de PSA en France pour tirer les salaires et les conditions de travail de tous à la baisse. La seule solution c'est de se battre tous ensemble pour les mêmes droits.

Ford Blanquefort : Une manifestation réussie !

Samedi dernier les salariés de l'usine Ford Blanquefort (près de Bordeaux) ont manifesté contre la fermeture annoncée de leur site pour 2019 ! 800 personnes défilaient avec eux dont des travailleurs de Ford Cologne, de Saarelouis ou encore d'Espagne, des salariés des centres techniques de PSA, des cheminots et des postiers ! Une manifestation réussie qui doit encourager la suite car, repreneur ou pas, les ouvriers ont tout à gagner à s'organiser collectivement pour défendre leurs revendications, sauver leurs emplois ou vendre chèrement leur peau !

Immunité pour les patrons

Le ministère du Travail s'en vante : les ordonnances de 2017 ont contribué à faire baisser le nombre de recours portés devant les prud'hommes. En réalité, cette baisse ne date pas d'hier : après la création de la rupture conventionnelle en 2008, la loi Macron de 2015 a introduit un formalisme extrêmement dissuasif pour les salariés voulant saisir les prud'hommes. Les ordonnances, en plafonnant les indemnités reçues par les salariés en cas de licenciement illégal, ont découragé des milliers de salariés de défendre leurs droits.

De quoi se vanter ? Certainement, pour un gouvernement au service des patrons.